

Comité Hygiène Sécurité et Conditions de travail Plénière du 7 mai 2020

En-dessous de tout !!

La séance du 7 mai avait exceptionnellement lieu en audioconférence, ce qui signifie près de 7h passées au téléphone pour essayer de tout mettre à plat. Excepté un point concernant le budget, il n'y avait pas de vote à mener pour vos représentants du personnel, mais d'importantes discussions à propos des **Plans de Reprise d'Activité (PRA)** des trois administrations, dont celui des Douanes de Côte d'Or.

Les organisations syndicales ont trouvé à l'unanimité que la PRA Douane était largement insuffisant, voire en-dessous de tout pour Solidaires. Principalement pour trois raisons :

- **la "progressivité" de reprise d'activité**, claironnée partout et tout le temps depuis plusieurs jours, et exigée officiellement par gouvernement et DG, ne semble **pas valable** pour la Côte d'Or.

- **le matériel** (équipement de protection individuel - EPI (c'est-à-dire gants, masques, visières), gel hydroalcoolique, plexiglas etc.) est présent en **quantité insuffisante et/ou pas encore arrivé**. Les masques notamment, ne sont toujours pas là au moment où nous écrivons, soit le 11 mai jour de "reprise" d'activité.

- **l'organisation du travail laisse à désirer** : par exemple en OpCo, la disposition des bureaux ne respecte pas toujours ce qui est demandé par le Ministère et dans certains services, tout le monde est en présentiel; en Surv, la reprise du travail se fait comme si de rien n'était - rythme, missions, contrôles, c'est comme avant le 17 mars...

Nous sommes toujours en période de crise sanitaire pourtant !

Les principaux points d'achoppement

- **Densité des agents en présentiel, EPI, gel hydroalcoolique, plexiglas, placement des bureaux, c'est non !** : les représentants du personnel énumèrent tout ce qui semble primordial de mettre en place dans un PRA, tout ce qui ne l'est pas dans celui de Côte d'Or ; et de ce fait, nous pointons tout ce qui est à revoir. **La présidente de l'instance -également DR de Bourgogne- affirme qu'il lui tient à coeur que vos représentants lui fassent remonter tout ce qui devra être amélioré.**

Nous disons chiche ! Mais aux dernières nouvelles, le compte n'y est pas. Les paroles et les actes ne se sont pas rejoints (pour l'instant?).

A vous aussi, agent.es, de nous tenir informés de ce que vous voulez voir amélioré. Contactez les membres du CHSCT 21, c'est important. La reprise progressive de l'activité, pourquoi pas, mais pas dans n'importe quelles conditions !

- **Deux éléments nous apparaissent comme primordiaux :**

1) Pour la SURVEILLANCE (mais pas que) :

L'inspecteur Santé et Sécurité au travail nous annonce que les **masques FFP2** ne seront pas distribués/renouvelés, car ils sont toujours officiellement réservés uniquement pour le personnel hospitalier. Donc pour les brigades ayant la "chance" d'avoir des **FFP2 périmés**, elles finiront leurs derniers lots et ensuite ... on verra bien.

En fait, la Préfecture va distribuer (quand? est-ce déjà fait dans certains endroits?) des masques **MAIS** ce seront des masques chirurgicaux.

Petit rappel fait par le Médecin de Prévention : les FFP2 protègent le porteur et l'interlocuteur des particules, même petites; les chirurgicaux protègent seulement la personne en face, car ils retiennent le projections, mais le porteur du masque n'est pas protégé.

2) Pour les OpCo (mais pas que) :

A propos de **l'accueil du Public et du plexiglas**, le principe de base qui n'a pas cessé d'être répété pendant la séance par tous.tes les directeurs.trices présent.es, c'est : **"pas de protection, pas d'accueil du public"**.

Vraiment ? Vos représentants entendent cela comme valable pour tous.tes les collègues, et nous l'étendons à tous.tes les collègues : pas de protection, pas d'action (contrôle, réception, missions...).

Pour Solidaires aux Finances,
Agnès Marceaux, suppléante au CHSCT 21